

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 24 Avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 35 Présents : 23

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, CHERRIER, MOHAMED, DERGHAL, AUDIN, RYSPERT, COTTON, ZEGGAR, DAUMERIE, DELOBE, CHATELAIN, BIREMBAUT, ESPALIEU, ZAQUI, THOMAS, THUROTTE, DUCHEMIN, BOUCHEZ, SANCHEZ, SCHUTZ, BRAILLY, FEDDAL, MESSAOUI.

Ont donné pouvoir : Madame MIRASOLA (*pouvoir à Madame MOHAMED*), Madame DUPONT (*pouvoir à Madame BIREMBAUT*), Madame CARTA (*pouvoir à Monsieur AUDIN*), Madame METRAU (*pouvoir à Monsieur COTTON*), Madame DUFOUR-MALLE (*pouvoir à Monsieur DERGHAL*), Madame CARPENTIER-BORTOLOTTI (*pouvoir à Madame RYSPERT*), Monsieur AÂRABAT AMALOU (*pouvoir à Monsieur CHERRIER*), Madame BOUILLEZ (*pouvoir à Monsieur BRAILLY*).

Absents excusés : MM. GENELLE-GILBERT, LEFEBVRE, WATTEAU, HOCHART.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SCHUTZ.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – COMPTE RENDU.

EXPOSE DU RAPPORTEUR

En application des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n° 1 du 2 Avril 2026 du Conseil Municipal, j'ai pris les décisions suivantes :

17 Avril 2026 – N° 2026-39/CP (*Commande Publique*)

Signature d'un marché pour la fourniture, la pose et la dépose de clôtures et portails pour la ville de Denain avec la Société CLÔTURES SANIEZ NORD située à SOLESMES (59730).

Le montant total des prestations du marché est compris entre un minimum et un maximum par année de marché comme suit :

- Montant minimum annuel : 5 000 € HT
- Montant maximum annuel : 150 000 € HT

Le marché prend effet à compter de sa date de notification pour une période d'un an, renouvelable trois fois par tacite reconduction dans la limite de quatre ans.

17 Avril 2026 – N° 2026-040/CP (*Commande Publique*)

Signature d'un marché pour l'entretien et le dépannage des matériels de traitement d'eau de la ville de Denain avec la Société HYDRA LS située à TOURCOING (59200).



Le montant total des prestations du marché est compris entre un minimum et un maximum par année de marché comme suit :

- Montant minimum annuel : 3 000 € HT
- Montant maximum annuel : 20 000 € HT


Le marché prend effet à compter de sa date de notification pour une période d'un an, renouvelable trois fois par tacite reconduction dans la limite de quatre ans.

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

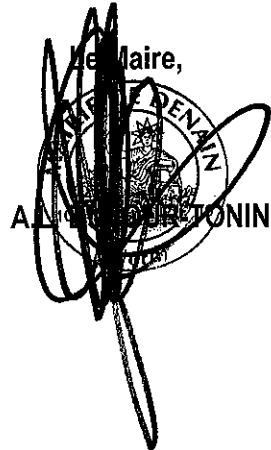
DECISION : ADOPTE PAR 29 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS.

Se sont abstenus : Monsieur FEDDAL, Madame MESSAOUI.

Le Secrétaire de séance,


W. SCHUTZ.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

ALBERTO ANTONINI.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....